

Examen professionnel		Paysanne/Responsable de ménage agricole
BP 07	Droit rural	
Conditions préalables	Le module s'adresse à toute personne s'intéressant au droit rural et bénéficiant de connaissances générales correspondant au niveau secondaire II.	
Compétences	1. Les candidat/e-s comprennent les principales lois qui régissent la conduite d'une exploitation familiale agricole. Ils/elles identifient les questions d'ordre juridique et savent dans quelles bases légales rechercher les informations nécessaires à la résolution des problèmes juridiques quotidiens. Ils/elles appliquent leurs connaissances à des études de cas du domaine juridique.	
Contenu	Principes essentiels du droit, constitution de l'ordre juridique, principes de l'application du droit Droit des personnes : - Personne physique, personne morale - Jouissance des droits civils, exercice des droits civils (capacité civile), capacité de discernement Droit de la famille: - Droit du mariage - Régimes matrimoniaux - Droit de la filiation - Droit du divorce Principes généraux du droit des successions Droits réels : - Propriété et possession - Droits réels restreints Loi fédérale sur le droit foncier rural LDFR Droit des contrats: - Contrats de cession (contrat d'achat) - Contrats de cession d'usage (location et droit du bail à ferme) - Contrats de travail (contrat de travail individuel / Contrat-type de travail CTT) Aperçu du droit des poursuites et faillites, responsabilité civile	
Durée (heures)	Le module comprend 56 heures (à 60 minutes), dont 36 heures de cours et environ 20 heures pour la réalisation des exercices individuels, le travail personnel et l'évaluation du module.	
Evaluation	90 minutes écrit (résolution de problèmes et études de cas, avec l'aide du code des obligations CO, du code civil CC, de la loi sur le droit foncier rural LDFR et de la loi sur le bail à ferme LBFA)	
Reconnaissance	Le module est reconnu pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole	
Prestataires	Centres de formation agricoles et en économie familiale	
Validité	6 ans à partir de l'évaluation de module	
Remarques	Support de cours recommandé: CO / CC (édition commerciale, Orell Füssli), LBFA, LDFR: supports obligatoires Propres scripts avec exercices et études de cas	

Objectifs détaillés		
Les candidates et les candidats ...		Niveau C*
1.1	... expliquent à l'aide d'exemples de la vie courante les principes du droit, la constitution de l'ordre juridique et les principes de l'application du droit	C2
1.2	... expliquent les notions de <i>personne physique</i> et de <i>personne morale</i> .	C2
1.3	... interprètent les notions de <i>jouissance des droits civils, exercice des droits civils, capacité de discernement</i> en analysant des situations concrètes de la vie courante.	C3
1.4	... expliquent les effets / conséquences du concubinat et du mariage. Elles/ils comprennent où se situent les différences juridiques entre le concubinat et le mariage.	C2
1.5	... connaissent les différents régimes matrimoniaux et leurs effets. Elles/ils savent quand une liquidation du régime matrimonial a lieu et sont en mesure de résoudre des exemples de liquidation du régime matrimonial.	C3
1.6	... connaissent les dispositions et les effets de la séparation ainsi que les différentes formes de séparation. Elles/ils peuvent décrire le déroulement de la séparation et connaissent les conséquences.	C3
1.7	... comprennent à quel moment intervient une succession légale et connaissent les différentes « dispositions pour cause de mort ». Elles/ils connaissent les réserves légales des différents héritiers et sont en mesure de résoudre des cas donnés de partages de succession.	C3
1.8	... expliquent les notions d' <i>immeuble, bien mobilier, propriété, possession</i> et <i>servitude</i> à l'aide des articles de loi correspondants	C2
1.9	... connaissent les <i>buts</i> et les <i>instruments</i> ainsi que le <i>domaine d'application</i> de la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) et sont en mesure de résoudre des études de cas.	C3
1.10	... expliquent les principales notions de la LDFR et sont en mesure de résoudre des études de cas.	C3
1.11	... expliquent les dispositions spécifiques de la LDFR lors d'un <i>transfert entre vifs</i> et lors d'une <i>reprise dans le cadre d'une succession</i> , ainsi que les <i>restrictions de droit public</i> , et sont en mesure de résoudre des cas tirés de la pratique sur la base de ces dispositions.	C3
1.12	... connaissent les dispositions essentielles du droit des contrats et sont capables d'établir un contrat d'achat et de prêt.	C3
1.13	... expliquent les principales dispositions de la loi sur le bail à ferme agricole et les identifient dans le contrat de bail.	C4
1.14	... analysent un contrat de travail individuel agricole et traitent des études de cas à l'aide du contrat-type de travail cantonal.	C4
1.15	... connaissent les dispositions essentielles des poursuites et sont capables de décrire le déroulement de la procédure de poursuites.	C3
1.16	... connaissent les différentes formes de responsabilité civile et sont capables d'appliquer au secteur agricole le type de responsabilité civile adéquat lors d'étude de cas pratiques.	C3

* Niveaux cognitifs selon Bloom